RÉCLAMATION

DES

HABITANS

DE LA COMMUNE

DE MAUBEUGE,

POUR LA CONFIRMATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCOLE CENTRALE.

LES habitans de cette commune obtinrent par les décrets des cinq messidor l'an trois, et trois brumaire an quatre, l'établissement d'une Ecole Centrale; ils reçurent l'ordre de préparer tous les locaux nécessaires à cette établissement, et le représentant Jard Panvilliers nomma dans son sein un jury pour examiner les professeurs.

Le second décret rendu : l'on mit tous les ouvriers en œuvre pour achever le peu qu'il restoit à faire. Aujourd'hui que tout est fini, que l'on n'attend plus que les professeurs, dont douze sont choisis pour activer cet établissement, que presque tous les particuliers ont mis le reste de leur fortune en achats de meubles pour recevoir les élèves qu'on voudra

bien leur confier, ils apprennent tout à coup que Valenciennes les rivalise, et que sur sa pétition au conseil des 500, il a été nommé une commission pour en faire un rapport.

Certainement Maubeuge a essuié des crises terribles : mais jamais aucune ne la frappé plus cruellement que celle-ci, et elle lutta depuis la retraitte de l'infâme Dumourier, pendant 14 mois et 26 jours, contre l'ennemi; tous les jours ses habitans se battirent contre-eux, et l'affaire la plus meurtrière ne les terrassa pas comme l'enlèvement que veut lui faire Valenciennes. Mais réfléchissant que ce n'est que par recompense et justice qu'elle a acquise à tant de titre cet établissement ; persuadée qu'elle n'a point demerité de la patrie ; elle ose se présenter devant vous, législateurs, pour vous prier de ne point oublier ses sacrifices et ses pertes; elle ose même croire que s'il vous plut nommer une commission, ce n'étoit que pour faire sentir à sa rivale, que vous ne vouliez pas la renvoyer sans lui faire sentir les motifs puissants qui milittent contre elle, et qui vont être démontrées en peu de mots.

Valenciennes dans sa demande, n'a pas réfléchi que trois objets consequens s'opposoient à ses désirs.

Le premier qui n'est pas le moins puissant, c'est que l'Etat ayant déja fait des dépenses considérables pour l'établissement d'une Ecole Centrale à Maubeuge : ne peu pas en faire autant pour en former

une nouvelle à Valenciennes. (1) Il ne sagit pour atteindre la preuve de l'impossibilité, que de consulter le Ministre des Finances.

Le second, c'est qu'outre le plan ci-joint, auquel la commune concurrente ne peut donner de comparaison, on peut encore y ajouter six ou sept arpents de jardin attenant avec trois maisons spacieuses qui font parties de ses domaines, lesquels ne sont pas compris dans le plans ni le rapport du représentant Jard Panvilliers, ce qui démontre déjà un local très spacieux et propre à la culture de toutes les plantes.(2) Peut être la commune rivale voudra-t-elle faire valoir qu'il passe dans le local de son ancien collège une petite rivière. Mais on lui repondra victorieusement, que c'est ce qui est le plus dangereux, puisqu'en 1785 un de ses professeurs s'y noya : il est cependant à présumer qu'il n'étoit pas adolescent.

Que l'on jette un coup d'œil sur la différence de ce qu'il en contera aux parens qui auront des enfants

---

(1) Il en couteroit plus de cent mille livres, valeur métallique.

(2) Le terrein de cette emplacement est si vaste, que le sousigné, major de la garde nationale, y fit faire dans une seule de ses cours, des évolutions militaires à son batailon, qui étoit composé de neuf cens hommes.

dans l'une ou l'autre de ces deux communes; et c'est ce que l'assemblée considérera surement. L'on y verra avec intérêt qu'il y a toujours eu un tiers de différence, tant pour la vie que pour les objets indispensables, tels que, logemens, chauffage, lumière, blanchissage, et denrées de premiere nécessité.

Le troisième; voudroit-elle faire valoir sa population et son commerce. C'est ce que Maubeuge va détruire avec le plus grand avantage. Oui Valenciennes est une ville très peuplée, et qui ayant malheureusement perdu un quart et plus de ses habitations, est obligée de se resserrer en proportions. Parconséquent moins a même de procurer des logements sains aux Ecoliers qui viendront chez elles; tendisque l'autre commune qui n'ayant plus de commerce, ainsi qu'on le démontrera plus bas, a un tiers delogement de plus qu'il n'en faut pour ses habitans.

Ce seroit a tort et la commune concurrante n'est pas assez mal adroite pour venir faire valoir son commerce; l'on connoit tout son étendue, sa valeur et combien lui rapporte celui de dentelles, de batiste, de linon et de charbon de terre, tous quatre d'une denrée inaltérable, tandisque l'autre commune à perdu le peu qu'elle avoit depuis la révolution.

En effet Maubeuge eut autrefois un commerce de tricot qui entretenoit 200 ouvriers, les entrepreneurs ruinés furent encore forcès d'abandonner le commerce de fer qui entretenoit environs 4 à 500 individus. La stagnation du commerce et la réunion du

pays de Liège l'ont totalement ruinée; et la chose est au point qu'apeine y a-t-il en ce moment 25 ouvriers employés. Il existoit aussi une fabrique de quincaillerie qui entretenoit encore 150 ouvriers, le maximum s'en empara, et les entrepreneurs n'eurent plus la force de la remonter. L'appauvrissement est donc au point, que tous les marchands ont perdu les deux tiers de leur fortune réelle, tant par le maximum que par la baisse subite du signe représentatif de la mounoie.

Valenciennes, aucontraire, tombant au pouvoir de l'ennemie, s'enrichit par plusieurs causses. Les commercant ne furent point forcés de donner au maximum, ils vendirent toujours en valeur métallique; et ceux qui vendoient en papier, ne le faisoient qu'à triple valeur, qu'ils faisoient bien vite repasser dans l'intérieure, outre des marchandises nouvelles. Ensorte que leurs magasins loin de diminuer ne faisoient qu'augmenter, le rentier ne fut pas rembourcé ou s'il le fut la plupart eût du numéraire.

Mais Maubeuge qui se flatte avec tant de titre d'avoir toujours été libre, même d'etre encore pucelle, à quoi doit il cet avantage ? à la supression d'un chapitre de ci-devant nobles, qui dépensoient dans ses murs, 6 à 700000 l.; au renvoi que sa garde nationale fit des Oratoriens qui entretenoient des prejugés contraires à la liberté qu'ils vouloient deffendre, et ce ne fut qu'en abandonnant toute espèce de spéculation commercialle qu'ils purent si bien cooperer à la prospérité de l'Etat.

Ses habitans furent les premiers à prendre les

armes, et les derniers a perdre de vue les énnemis. Ils abandonnerent leurs foyers, leurs enfants, leurs Epouses pour aller tenir garnison à Bruxellés. Au bout de 15 jours qu'ils y étoient, ils reçurent l'ordre de rentrer; et à peine avoient ils posés leurs armes qu'ils apprennent l'infame trahison de Dumouriès. Aussitôt une partie arrette les fuyars, et l'autre faute de chevaux, s'attellent aux piéces d'artillerie pour en garnir le camp de la Fallise, qu'ils garderent eux même jusqu'a l'arrivés de l'armée commandée par le général Harville, qu'ils n'abondonnerent plus, et avec laquelle ils firent conjointement le service. C'est avec elle, et après avoir fait le serment de ne vivre que libre ou enterrés sous les ruines de leurs remparts, qu'ils repousserent à plusieurs reprises les hordes etrangeres qui infectoient leur territoire. Non contents de les en avoir éloignés (ce qui sauva la republique,) Ils vont au siége de Lendrecies où après en avoir encore chassé l'ennemi, ils voulurent allercelui du Quesnois lorque le général Favreau les remercià, en leur disant que c'étoit assez de sacrifice.

L'on n'a pas besoin de s'étendre ici sur les dévastations qu'ils ont éssuyées ni sur le sang qu'ils ont repandu pour la défence de la cause publique : Les pensions accordées par la convention aux veuves des maris demeurés sur le champ de bataille en sont une preuve authentique. L'on se rappelle encore tous les actes de courage de cette ville, qui ont été insérés par ordres de la convention dans le recueil des actions héroïques.

Peut être voudroit-on alleguer que Maubeuge est éloigné du centre du département. Mais l'on repondra à cela qu'une Ecole Centrale pour celui du Nord, fort en population d'un dixième deplus que celui de la Seine qui en a trois, obtiendra probablement une seconde, qu'on pourra placer à Lille, celle du Pas-de-Calais a Saint-Omer. Ensorte que Maubeuge fera le point juste de l'écaire et sera toujours très utile, pour les parties des départemens de l'Aines et des Ardennes qui avoisinent celui du Nord.

Ce seroit abuser d'un temps trop précieux à la nation, que de tenir d'avantage votre attention, représentans, sur les réclamations d'une commune qui se repose entièrement sur votre justice. Elle vous prie d'avoir égard aux pièces qui sont jointes à l'appui du présent mémoire, la plupart émanées de la convention et de ses représentantsen mission: Bar, Laurent, Guitton et Jard Panvilliers, et vous verrez par ces pièces que loin D'ATTENDRE L'ENNEMI ET R'ATELLER A SON CHAR, ces habitans furent toujours audevant de lui pour le repousser et ne le traitter qu'en Spartiate, que ce n'est qu'en formant un rempart impénétrable de leur corps, que la république doit aujourd'hui son existence.(3) ce n'est qu'en reconnoissance de leurbravoure et de leur localité que deux fois desuite la convention les favorisa de cette Ecole.

---

(3) Les Maubeugiens ne laisser jamais forcer leur premiere Parallelle, ou si elle l'étoit ils l'à regagnoient à l'instant.

Il existe encore une considération bien militante pour eux, c'est qu'addonnés entièrement a la défence de la patrie depuis sept ans, ils ne connurent qu'elle, et abandonnant toute espèce de spéculations: ce qui est cause qu'ils n'en n'est pas quatre d'entre eux, en état de faire instruire leurs enfans au déhors.

Non, répresentans, vous êtes trop justes pour souffrir que le courage d'une ville soit la cause de son ignorance! Aucontraire vous lui maintiendrez son Ecole pour les sçiences; elle donnera de nouvelles connoissances à son courage; et ses connoissances électrisées de la bravoure qu'ils ont toujours montré, réjaillira dans le cœur des jeunes gens qui seront élévés parmi eux. Oui les habitans de Maubeuges se feront un devoir scrupuleux d'enseigner à ces jeunes élèves que leur vie et leur fortune n'appartiennent qu'à la patrie. Et comment pouriez-vous en douter? la conduite qu'ils ont tenue jusqu'a ce jourvous en est surguarant. Ils n'ont faits en cela que ce qu'ils devoient à la République. Vous les en avez recompensé; c'est donc à vous actuellement à considérer s'ils ont démérités, au point de lui retirer la faveur que vous leurs aviez accordée, et qu'ils ont gagnée à tant de titres.

ETIENNE QUIVY.
Commissaire.

De l'Imprimerie de LEROUGE, place du Carousel,
Maison Longueville.